

RELIGIOLOGIQUES

CONSIGNES DE PRÉSENTATION DES TEXTES SOUMIS

Soumission de l'article

Veillez insérer, avant le texte, une page de garde comportant les informations suivantes :

- le titre de l'article ;
- le titre du numéro thématique dans le cadre duquel il est soumis ; à défaut, inscrire « Hors thème » ;
- votre nom et votre titre (fonction) ;
- votre institution d'attache ;
- votre adresse de courriel.

Sur la première page de l'article, n'inclure que :

- le titre ;
- un résumé de l'article en français (environ 150 mots ; la revue se réserve le droit d'abrégé les résumés plus longs) ;
- un résumé en anglais (environ 150 mots) ;
- au moins quatre mots-clés, destinés à faciliter le travail du moteur de recherche.

Faites parvenir votre texte de 5,000 à 8,000 mots (format WORD « .doc ») en pièce jointe à un courriel adressé à religiologiques@uqam.ca. Le comité de rédaction accusera réception.

Style typographique

Le texte devrait être présenté à interligne et demi, Times New Roman taille 12.

Pour faciliter la tâche de l'équipe d'édition, nous vous remercions de ne pas utiliser les fonctions de style automatiques pour les titres, les sous-titres et les listes ; de même, les fonctions « Macros » de Word sont à éviter.

Si votre texte comporte des images ou des tableaux, veuillez les insérer dans le texte au lieu où ils devraient apparaître.

Les notes devraient se trouver en bas de page, et non à la fin du texte. Ces notes sont utilisées pour préciser un passage du texte ; alors que les références bibliographiques sont notées directement dans le texte, entre parenthèses (voir page suivante).

Format des références et citations dans le texte

*Format auteur-date*¹

Les références aux sources devraient être indiquées au moyen du *format auteur-date*. Si, par exemple, l'emprunt ou la citation provient de la page 34 d'un texte publié en 1998 par Raymond Lemieux, on le note ainsi dans le texte :

Selon Raymond Lemieux (1998 : 34),

ou, à la fin d'une citation textuelle :

... .. (Lemieux, 1998 : 132).

Ces références renvoient à une *bibliographie* qui doit se trouver à la fin de l'article. (Voir page suivante.)

Bible et textes anciens

Les références aux textes bibliques et aux textes classiques anciens se font de la manière habituelle. Par exemple :

Livres bibliques

(Jn 6) ; (Rm 2, 6) ; (Gn 2, 3-7) ; ...

Autres textes anciens

Reportez-vous aux méthodes reconnues pour les citer. Par exemple, pour le Coran :

(Coran III, 2 ; XXVI, 5-9)

Auteurs anciens

(Platon, *République*, III, 2-4)

¹ Ce format ne s'applique bien sûr pas aux sources bibliques ou classiques. Ces dernières font l'objet de notations particulières.

Références dans la bibliographie

Article de revue ou de périodique

Lemieux, Raymond. 1998. « Sur la pertinence sociale de la théologie et des sciences religieuses ». *Studies in Religion / Sciences religieuses*, vol. 27, no 2, p. 131-143.

N.B. Il arrive qu'un numéro de périodique porte un titre particulier (lorsqu'il s'agit, par exemple, d'un numéro thématique). L'indiquer, alors, juste après le nom du périodique, entre « » *et en italiques*.

Livre

Detienne, Marcel. 2009² [2000]. *Comparer l'incomparable. Oser expérimenter et construire*. Paris : Seuil.

Dans les titres d'ouvrages en anglais, les principaux mots prennent traditionnellement des majuscules :

James, William. 2008 [1902]. *The Varieties of Religious Experience : A Study in Human Nature*. London : Routledge.

Ouvrage collectif

Gisel, Pierre (dir.). 2006 [1995]. *Encyclopédie du protestantisme*. Paris : Presses de l'université de France / Genève : Labor et Fides.

Chapitre de livre

Lorsque l'auteur.e du chapitre n'est pas le directeur ou la directrice de publication :

Jeffrey, Denis. 2008. « Le rituel, le jeu et la liberté ». Dans *Des jeux et des rites*, sous la dir. de Philippe St-Germain et Guy Ménard, p. 105-120. Montréal : Liber.

Lorsque l'auteur.e du chapitre est l'auteur.e du livre en entier ou le directeur, la directrice de publication :

Dumont, Fernand. 1987. « La religion en mutation de cultures ». Dans *Le sort de la culture*, p. 65-79. Montréal : L'Hexagone.

Article de journal, de quotidien, de magazine

Allard, Marie. 2004. « Pénurie de futurs profs d'enseignement religieux ». *La Presse*, 28 octobre, p. A11³.

Blottière, Alain. 1980. « Segalen, Leiris et le sens du divers ». *Magazine littéraire*, no 167 (décembre), p. 17-19.

² Certains documents, notamment les livres anciens ou encore les documents non publiés (mémos, rapports, etc.), ne comportent pas de date. Dans ce cas, inscrivez [s.d.] (qui signifie « sans date ») dans l'espace prévu pour l'année de publication.

³ Lorsque le journal comporte des sections, celles-ci doivent être indiquées dans la référence. Par ex. : p. D3.

Textes religieux et classiques anciens

La Bhagavad Gîtâ. 1976 [1972]. Traduit du sanskrit par Anne-Marie Esnoul et Olivier Lacombe. Paris : Arthème Fayard / Seuil.

Mémoire ou thèse

Pigeon, Geneviève. 2012. « Démonstration de la nature mythologique de la figure du roi Arthur (VI^e-XII^e siècles) ». Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal.

Site internet

Canadian Corporation for Studies in Religion (19 février 2013⁴). « Objectifs ». Dans *Canadian Corporation for Studies in Religion / Corporation canadienne des sciences religieuses*. En ligne <<http://www.ccsr.ca/mission-fr.cfm>>. Consulté le 19 février 2013.

Film ou vidéo

Poulin, Marcel *et al.* (réal.). 2001. *Kailash, la route du ciel*. Documentaire couleur ; cassette VHS. Montréal : Intelec Productions en coll. avec Club Aventure Voyages, 51 min.

Musique

Le format peut varier selon le type de musique et le support. *Indiquez le plus de données pertinentes possible en vous inspirant des autres rubriques. Par exemple :*

Westminster Abbey Choir, Abbey Consort et Martin Neary. 1996. « Plainchant : Hymn, Vexilla Regis prodeunt ». *Miserere*. CD audio ; son haute définition 20-bit. Interprété par Westminster Abbey Choir et Abbey Consort, sous la dir. de Martin Neary. Prod. David Mottley. New York : Sony Music Entertainment Inc., 2 min. 53 sec.

⁴ On peut connaître généralement l'année de publication d'un article ou d'une page sur Internet en y faisant un clic droit avec la souris et en choisissant les « informations sur la page ». On y trouve la dernière date de mise à jour.